



Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :  
Monsieur Abdallah BENBETKA, Madame Fatmata KONATE, Adjoints au Maire référents de quartier  
Madame Faustine CLAIR Cheffe de service études et travaux à la Direction des Espaces Verts.  
Madame Margaux DUPRE chargée d'Agriculture Urbaine à la Direction des Espaces Verts,  
Monsieur Mohamed BENALI Directeur du Centre Social Balzac  
La réunion s'est tenue en présence de 21 habitants.

**Année 2022 n° 2 - 10 novembre 2022**

**Sommaire :**

1. Jardins partagés rue Voltaire, en partenariat avec le Centre Social Balzac et la Direction des espaces verts de la Ville.
2. Point sur le projet de réfection du square Balzac.
3. Informations et questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

**Jardins partagés rue Voltaire, en partenariat avec le Centre Social Balzac et la Direction des espaces verts de la Ville.**

La présentation rédigée par Madame Faustine Clair, cheffe de service à la Direction des Espaces Verts et Madame Margaux Dupré, chargée d'agriculture urbaine, est jointe à ce compte rendu.

Les professionnels des espaces verts et du centre social rappellent leur enthousiasme à organiser ce projet, multigénérationnel et faisant appel à la participation de tous les habitants du quartier.

Madame Dupré rappelle que la question de la présence de poules, demandée par les habitants, sera étudiée après la mise en route du projet et au bout d'au moins un an d'usage des jardins partagés, afin d'en tirer le bilan.

Suite à des questions sur le budget, il est rappelé que l'aménagement et l'achat d'outils sont financés par la Ville et le fonctionnement assuré par le Centre Social Balzac.

## Point sur le projet de réfection du square Balzac.

Madame Clair cheffe de service à la Direction des Espaces Verts, explique que l'assainissement relève d'une compétence de l'Établissement Public Territorial Orly Seine Bièvre. Madame Clair rappelle qu'il s'agit douzième territoire de la Métropole du Grand Paris qui regroupe 24 communes. (voir <https://www.grandorlyseinebievre.fr/presentation>).

Les travaux et études du square Balzac sont donc coréalisées à ce jour par la Ville et le Territoire, car celui-ci a la charge notamment du bassin de rétention du square. Les travaux sont repoussés à ce jour car la commande de nouvelles études sur le dimensionnement du bassin de rétention ont été réalisées par le Territoire. Il est donc impossible malheureusement à ce jour de fixer un calendrier précis des travaux et de l'inauguration du square rénové. Un point positif est à noter cependant : il est envisageable que ces nouvelles études permettent au final un plus grand espace laissé à l'aménagement loisir du square, s'il s'avère effectivement qu'il n'est pas nécessaire de construire un aussi grand bassin de rétention qu'initialement prévu. Madame Clair estime que l'on pourra faire un retour plus précis aux habitants quant à l'avancement du dossier, au premier trimestre 2023.

Madame Konate précise que Monsieur le Maire a écrit au Territoire pour avoir une synergie maximale entre la Ville et le Territoire sur ce dossier.

Suite à des questions des habitants, une discussion pédagogique explicative s'engage sur l'utilité des bassins de rétention.

## Questions diverses

### Commerce :

Des habitants souhaiteraient davantage de commerces alimentaires de proximité (boulangerie, boucherie, etc...).

### Logement Social :

Une habitante, qui a récemment obtenu un logement social, salue l'effort de construction de logements sociaux mais dénonce les incivilités dans sa résidence, quasiment neuve et souhaiterait pouvoir travailler au mieux avec son bailleur sur cette question notamment.

Madame Konaté et Monsieur Benbetka l'encourage à monter une amicale de locataire, ce qui facilite le travail avec les bailleurs et permet une meilleure prise en compte des besoins et de l'expertise d'usage des habitants.

Une autre habitant engage une discussion avec les élus sur le changement de prestataire d'ascenseur du bailleur SEMISE.

### Voirie :

Un habitant, suite aux réponses de la Ville concernant la circulation dans la rue Raphaël, demande que soit mise à l'étude le stationnement d'un seul coté dans cette rue.

### **Ordre du jour du prochain Conseil de quartier :**

Conformément aux discussions du conseil, les services de la Ville et les élus vont avancer sur l'ordre du jour des prochains conseils en fonction de la disponibilité des informations et des personnels des services concernés.

En l'occurrence, parmi les questions importantes de ce conseil et les demandes des habitants :

- ⇒ L'aménagement de la ZAC
- ⇒ La question de la tranquillité publique (déjà programmée).

Mme Bahri, conseillère municipale en charge des conseils de quartier, propose également que la question de la jeunesse soit à l'ordre du jour.

**Les élus référents indiquent que le prochain conseil aura lieu lors de la première quinzaine de février 2023.**

Compte rendu rédigé par le service Vie de Quartier

Tel : 01 46 82 81 96 Courriel : [viedequartier@mairie-vitry94.fr](mailto:viedequartier@mairie-vitry94.fr)